

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

PARIS

(11) N° de publication :
(A n'utiliser que pour les
commandes de reproduction).

2 483 061

A1

**DEMANDE
DE BREVET D'INVENTION**

(21)

N° 80 11323

(54) Générateur tracté, air chaud.

(51) Classification internationale (Int. Cl. 3). F 24 H 3/06; F 24 D 15/02.

(22) Date de dépôt..... 21 mai 1980.

(33) (32) (31) Priorité revendiquée :

(41) Date de la mise à la disposition du
public de la demande..... B.O.P.I. — « Listes » n° 48 du 27-11-1981.

(71) Déposant : CHARBONNEAU Pierre, résidant en France.

(72) Invention de : Pierre Charbonneau.

(73) Titulaire : *Idem* (71)

(74) Mandataire : Robert Langlois,
2, rue Giffard, 75013 Paris.

D

Vente des fascicules à l'IMPRIMERIE NATIONALE, 27, rue de la Convention — 75732 PARIS CEDEX 15

La présente invention concerne un générateur d'air chaud monté sur un chassis tracté, pouvant se déplacer pour être installé dans des endroits où il n'est pas possible sur le plan Commercial d'y installer un générateur fixe.

5 Ce générateur monté sur chassis est muni de deux roues, possède un brûleur et un ou deux réservoirs de carburant, mazout, fuel, gaz ou autre par exemple, permettant dès son arrivée sur place de rentrer en fonction, comme par exemple pour chauffer une salle de classe, Cinéma, entrepôts Usines etc.. En un mot 10 chauffer les endroits inaccessibles immédiatement, du fait que ce générateur possède des bras flexibles articulés, pouvant être dirigés dans tous les sens et diriger l'air chaud pulsé.

15 Ce générateur peut être allumé avant son arrivée sur place ce qui en fait sa nouveauté.

20 Il est muni de caloristat, thermomètre d'ambiance, et d'un aquasta permettant sa régularisation. De plus, il possède un bras articulé rigide ou flexible pouvant pivoter dans tous les sens, afin de pulser l'air chaud aux endroits indiqués.

25 Ce bras articulé orientable possède à son extrémité une grille de protection, munie de volets réglables, orientables de haut en bas. et un volet réglable de sortie d'air pulsé.

Le brûleur (I5) est placé à l'arrière du chassis et parfaitement accessible, le corps de chauffe intérieur (2) est également visible grâce à un voyant. Placé sur le côté du chassis 30 sont placés les réservoirs (I4) du carburant et de l'autre côté le conduit d'évacuation des fumées (I3) ainsi que la porte d'accès (II) pour le nettoyage de la chaudière.

Pour favoriser la combustion, un ventilateur (5) placé à l'extrémité du brûleur, sert à la pulsation de l'air chaud vers la sortie. Des tubes d'aspiration d'air favorisent la combustion. En (I0 et (I2) thermostat et tube d'aspiration d'air .

Toutes les canalisations peuvent être protégées par des matelas de verre, ou matières isothermiques.

35 L'invention sera bien comprise en se référant à la description et aux dessins annexés à titre d'exemple schématique, indicatif non limitatif et sont sujets à de nombreuses variantes de réalisations et d'applications, comme produit Industriel nouveau.

40 La FIG - I - représente vu en coupe de côté l'intérieur

du générateur montrant en (2) le corps de chauffe. En (3) le conduit de fumées. En (4) la sortie du conduit d'air chaud pulsé orientable, pouvant pivoter sur le collier (I6). En (5) l'emplacement du ventilateur servant à pulser l'air chaud vers la 5 sortie (I7) protégée par une grille à volets inclinables, et par un volet intérieur réglable. (I8). En (I9) figure la prise de déviation supplémentaire d'air chaud permettant le chauffage de deux ou plusieurs endroits à la fois. Le Brûleur (I5) étant placé à l'extrémité du châssis ou remorque permet l'accès et 10 contrôle facile de l'allumage. En (9) la canalisation de circulation d'air chaud dans l'anneau central. En (6) les roues du châssis. En (8) la barre d'attelage pour le remorquage.

La FIG - 2 - représente vu en bout le générateur proprement dit protégé par un carter général. (I). En (7) l'essieu des deux 15 roues (6) supportant l'ensemble. En (4) le ventilateur servant à pulser l'air chaud par le tube flexible orientable (4) dont la sortie en (I7) est protégée par une grille dont les volets intérieurs (I8) sont réglables. En (3) le conduit de fumée. En (I4) le ou les réservoirs de carburant. En (I6) le collier permettant 20 à la gaine (4) de pivoter.

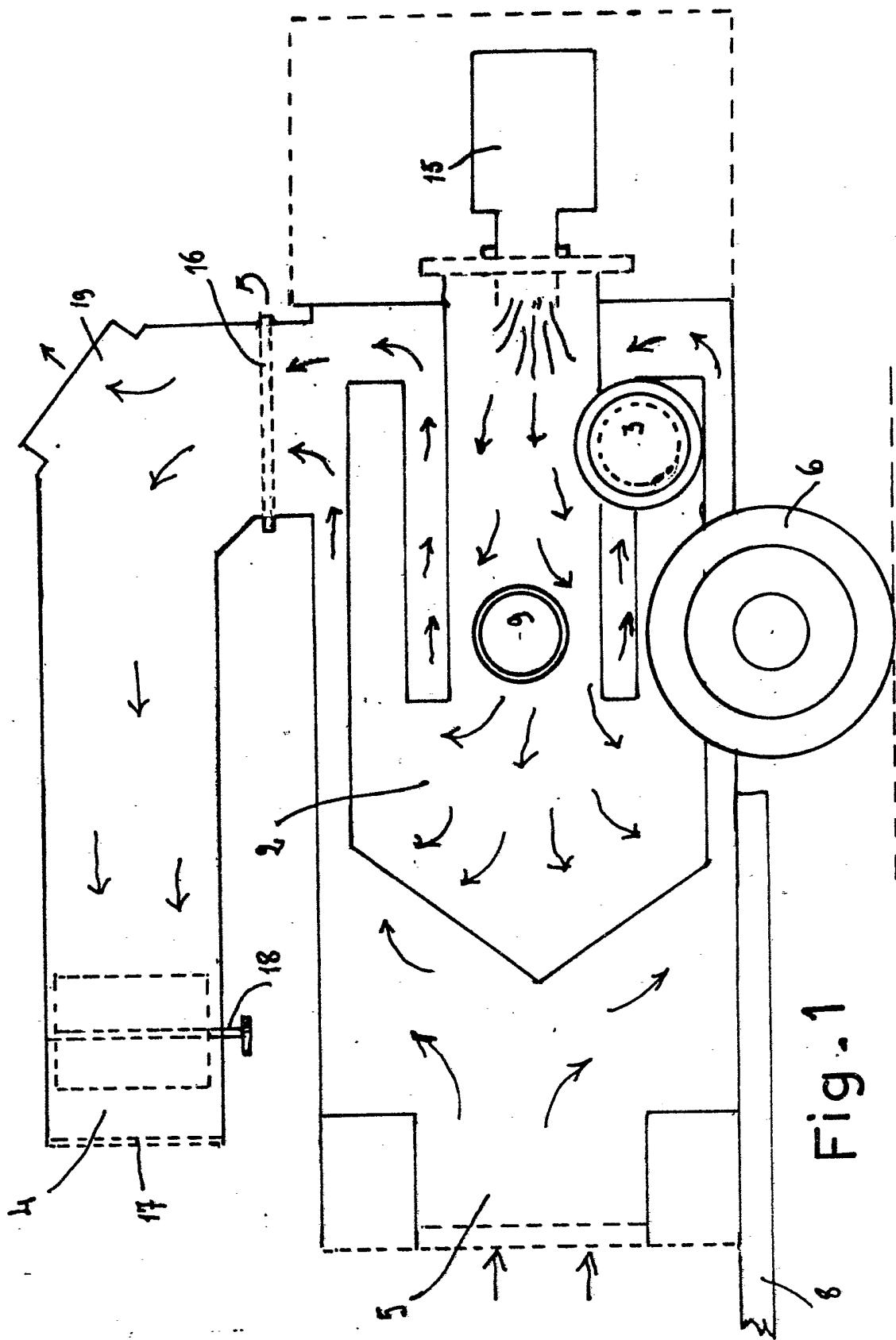
La FIG - 3 - représente vu en plan et en coupe le générateur montrant en (9) la canalisation de circulation d'air chaud indiquée par les flèches. En (2) le corps de chauffe. En (II) la porte de visite du foyer. En (I3) la chambre de chauffe intérieure de 25 la chaudière. En (I4) les réservoirs de carburant. En (8) l'attelage. En (6) les roues du générateur sur lesquelles il est monté.

La FIG - 4 - représente le générateur mobile vue en perspective montrant les persiennes (I8) inclinables de la sortie d'air chaud pulsé. En (5) l'entrée d'air pour le ventilateur. En (3) le 30 conduit de fumée. En (I3) chambre de chauffe intérieure de la chaudière.

L'invention ne se limite pas au mode de réalisation représenté et décrit donné à titre d'exemple. elle peut varier de forme de matière de dimensions, sans que soit altéré le principe de l'invention le but étant de rester dans le cadre de l'idée nouvelle 35 objet de la présente invention.

R E V E N D I C A T I O N S

- 1°- Générateur d'air chaud tracté pouvant se déplacer pour être transporté dans les endroits où il n'est pas possible sur le plan commercial d'y installer un générateur fixe.
- 5 caractérisé par le fait qu'il est monté sur un châssis muni de roues, et que l'air chaud est pulsé au moyen de tubes ou flexibles orientables dans tous les sens, et que sa vérification de marche est assurée par un voyant. Un conduit de fumées sera prolongé vers l'extérieur.
- 10 2°- Générateur selon la revendication - I - caractérisé en ce que le brûleur se trouve placé en bout de la remorque.
- 3°- Générateur selon la revendication - I - caractérisé en ce que l'air chaud provenant de la chambre de chauffe est pulsé vers la sortie au moyen d'un ventilateur placé à l'extrémité
- 15 intérieur de la chambre de chauffe.
- 4°- Générateur selon la revendication - 3 - caractérisé en ce que la chambre de chauffe est placée horizontalement.
- 5°- Générateur selon la revendication - I - Caractérisé en ce que le tube d'évacuation de l'air pulsé est muni à sa partie haute verticale d'une prise de déviation supplémentaire
- 20 permettant le cas échéant d'y fixer un tube flexible de façon à souffler l'air chaud à deux ou plusieurs endroits à la fois.
- 6°- Générateur selon la revendication - I - caractérisé en ce que
- 25 le nettoyage de la chambre de chauffe se fait au moyen d'une porte servant de voyant et à la bonne marche du générateur.
- 7°- Générateur selon la revendication - I - caractérisé par le fait que le conduit de fumée peut être orienté et placé vers l'extérieur de l'appartement.
- 30 8°- Générateur selon la revendication - I - Caractérisé en ce que
- le tube orientable est muni de volets inclinables



PL-2-4

2483061

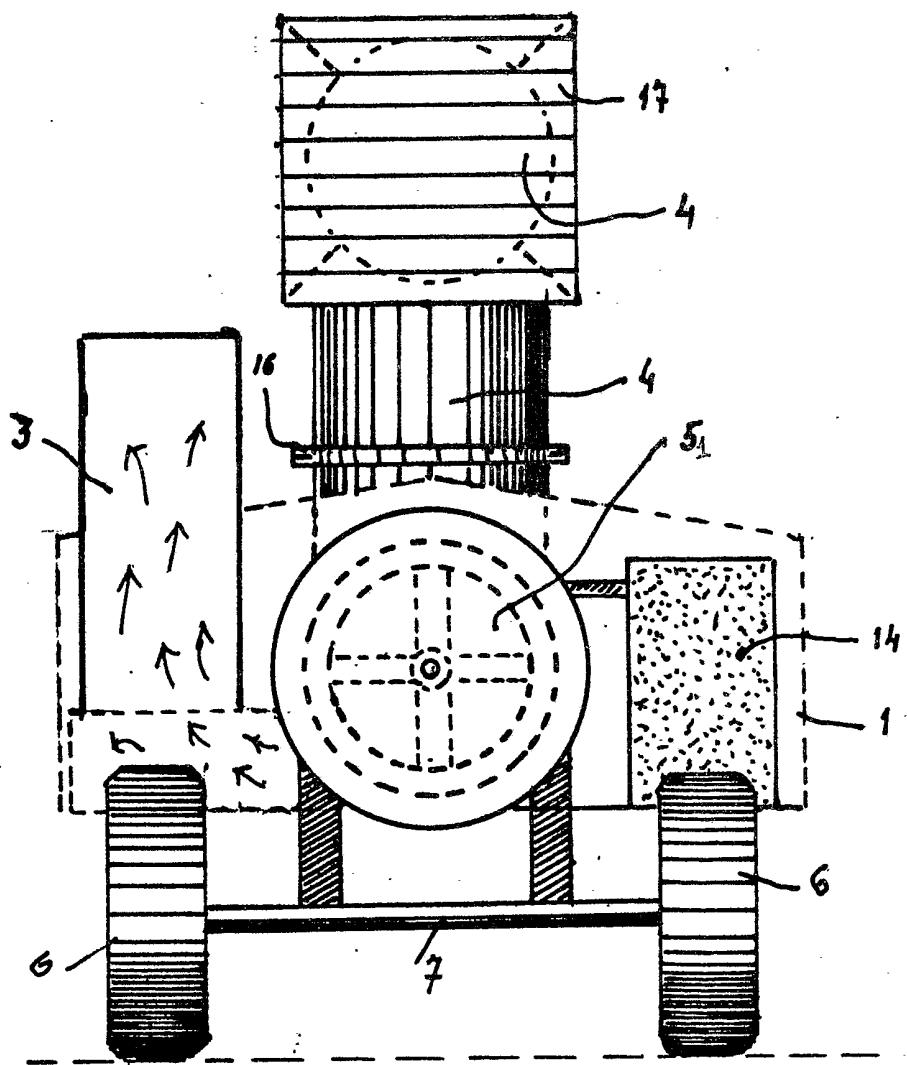


Fig. 2

PL.3-4

2483061

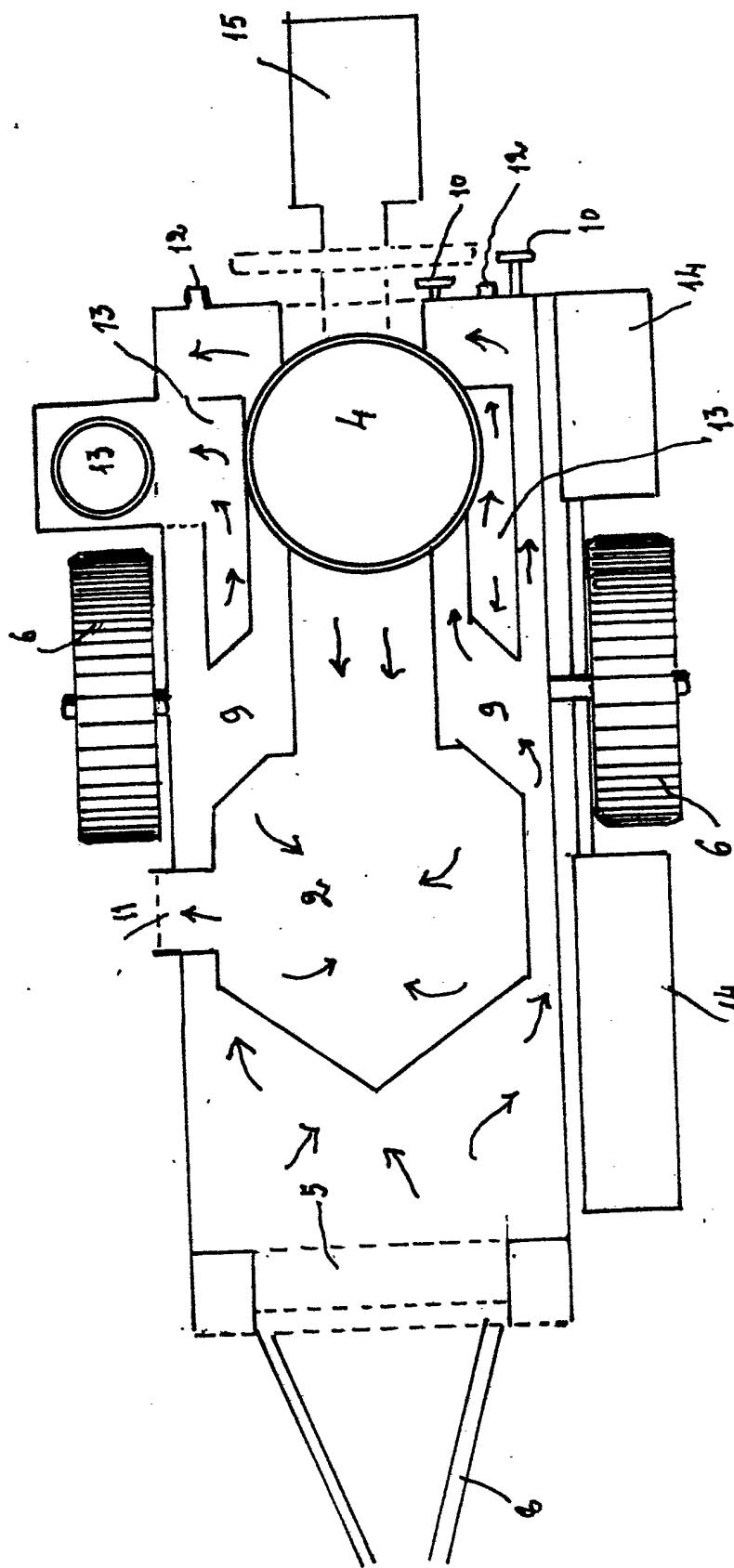


Fig. 3

PL - 4.4

2483061

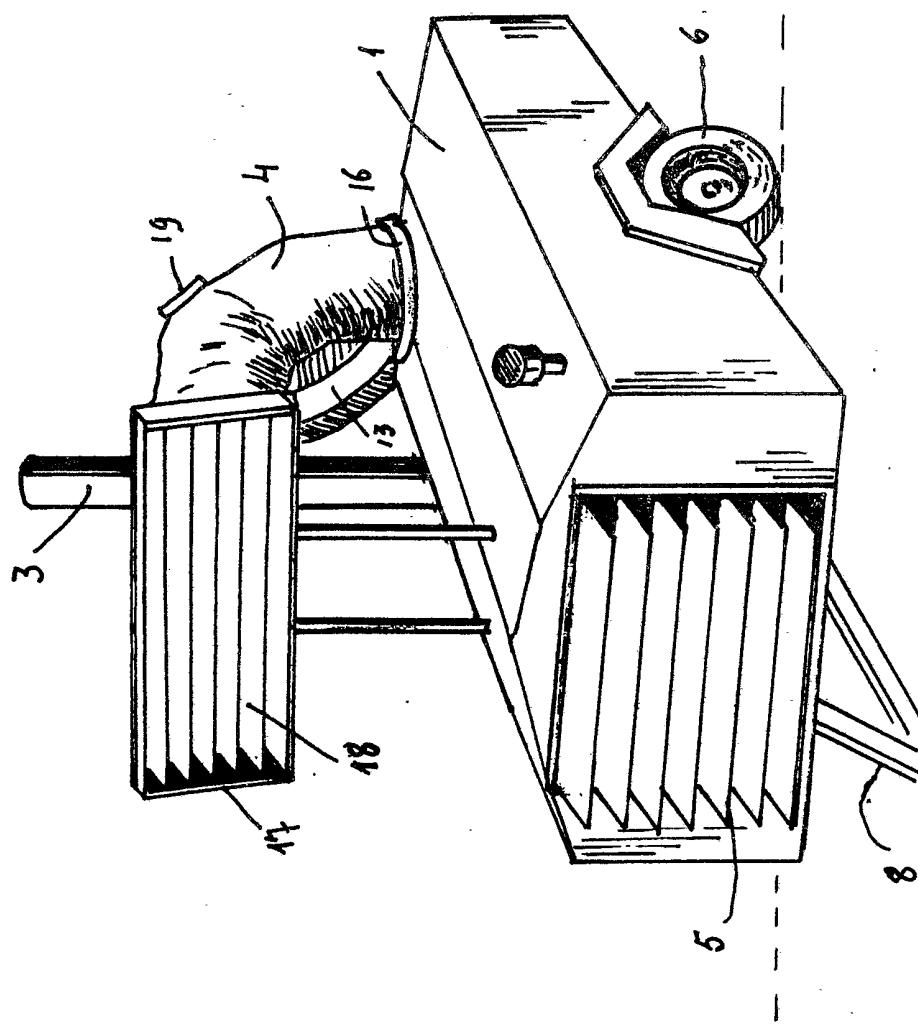


Fig. 4